

Portrait des enseignants dans les territoires

Des différences en termes d'ancienneté, de conditions de travail et de temps de trajet

Pascaline Feuillet

DEPP-MENJS, bureau des études statistiques sur les personnels

À la rentrée 2019, neuf enseignants sur dix travaillent dans un territoire urbain, principalement une commune urbaine dense ou très dense. Néanmoins, deux enseignants sur dix du premier degré public travaillent dans un territoire rural, du fait de la répartition spatiale des écoles sur le territoire. Que la commune de l'établissement soit urbaine ou rurale, les enseignants ont globalement les mêmes caractéristiques. Toutefois, l'urbain très dense et le rural éloigné sont plus souvent composés d'enseignants ayant moins d'expérience, c'est-à-dire plus jeunes ou titulaires depuis moins longtemps. Dans le second degré, les enseignants du rural sont plus souvent non titulaires ou professeurs de lycée professionnel, tandis que les enseignants dans l'urbain sont plus souvent agrégés. Le nombre de collègues, qu'ils soient enseignants ou non, est également très lié au type de territoire dans lequel travaille l'enseignant : plus le territoire est urbain, plus l'enseignant est entouré. Le territoire permet également d'approcher les différences de temps de trajet par la route entre les enseignants. Ainsi, les enseignants du premier degré en éducation prioritaire ont un temps de trajet plus élevé du fait de la localisation prépondérante de leur établissement dans des zones très denses, où les conditions de circulation sont plus compliquées.

RAPPEL Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni *a fortiori* la DEPP.

Les enseignants ont-ils les mêmes caractéristiques, notamment en termes d'âge et d'ancienneté, dans tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains ? Les dernières données publiées portaient sur l'année scolaire 1993-1994 et mettaient en avant une population d'enseignants ayant des caractéristiques spécifiques dans les établissements ruraux (DEP-MENESRIP, 1995). Dans cette étude, une commune était caractérisée de rurale quand elle n'appartenait pas à une unité urbaine et quand la population agglomérée au chef-lieu était inférieure à 2 000 habitants. Dans le premier comme dans le second degré du secteur public, les enseignants étaient plus jeunes dans le rural et il s'agissait plus souvent d'hommes. Dans les collèges ruraux on constatait également une proportion plus importante de non-titulaires. Qu'en est-il plus de quinze ans après ? À partir de données exhaustives sur les enseignants du premier et du second degré du public et du privé sous contrat (**encadré 1** p. 400), cet article présente un panorama des enseignants dans les territoires à la rentrée 2019.

À partir de la nouvelle typologie des communes rurales et urbaines proposée par la DEPP (Duquet-Métayer & Monso, 2019b, 2019a), les observations précédemment décrites ont été actualisées et affinées. La typologie, spécifiquement créée pour étudier le système éducatif, permet de caractériser les territoires à la fois par la densité de leur population et leur éloignement des grands pôles. La première partie de cette étude décrit non seulement dans quels territoires travaillent les enseignants mais surtout quels enseignants sont dans quels territoires.

La deuxième partie s'intéresse aux distances domicile-travail des enseignants et le lien avec les territoires dans lesquels s'effectuent les trajets. L'utilisation d'un nouvel outil de mesure des distances permet de préciser les résultats récemment publiés à ce sujet (Feuillet, Duquet-Métayer, Jouannic, 2019).

QUELS ENSEIGNANTS DANS QUELS TERRITOIRES ?

La présence plus ou moins accrue des enseignants dans certains territoires est à mettre en lien avec la répartition spatiale des établissements. En effet, les 45 000 écoles publiques suivent la concentration de la population et se répartissent ainsi sur tout le territoire, tandis que les 8 000 établissements du second degré public se retrouvent dans les territoires les plus urbains, en particulier les lycées d'enseignement général et technologique. De même, les établissements privés sont moins représentés sur le territoire que les établissements publics.

Neuf enseignants sur dix travaillent dans un territoire urbain

À la rentrée 2019, près de 760 000 enseignants travaillent dans une école ou un établissement scolaire situé en milieu urbain, soit neuf enseignants sur dix ↘ **Tableau 1**. On les retrouve principalement dans l'urbain dense (30 %) ou très dense (43 %) tandis qu'ils sont 6 % dans l'urbain périphérique peu dense, 6 % dans les bourgs et 5 % dans les petites villes ↘ **Figure 1** p. 402. Dans les DROM, il est plus courant d'enseigner dans une petite ville (14 %).

Quels que soient le secteur et le niveau d'enseignement, l'urbain très dense concentre la majorité des enseignants. Dans le second degré particulièrement, 61 % des enseignants en lycée privé et 52 % des enseignants en lycée public enseignent dans ce type de territoire.

➤ **Tableau 1** Distribution de l'ensemble des enseignants selon le type de territoire dans lequel ils travaillent, par secteur et niveau d'enseignement

	Premier degré		Collège		Lycée		Total
	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	
Rural	62 104	6 057	15 561	2 189	1 103	629	87 643
Rural éloigné	22 819	2 750	8 518	1 109	600	327	36 123
Rural éloigné très peu dense	3 525	127	124	56	16	81	3 929
Rural éloigné peu dense	19 294	2 623	8 394	1 053	584	246	32 194
Rural périphérique	39 285	3 307	7 043	1 080	503	302	51 520
Rural périphérique très peu dense	1 921	23	15	19		ε	1 980
Rural périphérique peu dense	37 364	3 284	7 028	1 061	503	300	49 540
Urbain	257 442	36 794	177 794	46 718	193 354	47 815	758 912
Bourg	13 260	3 445	14 388	3 417	7 526	1 262	43 298
Petite ville	12 631	2 372	12 439	3 430	16 025	2 243	49 140
Urbain périphérique peu dense	22 039	3 467	15 271	2 667	1 991	626	46 061
Urbain dense	83 884	11 582	62 208	15 018	65 851	14 034	252 577
Urbain très dense	125 628	15 928	73 488	21 181	101 961	29 650	367 836
Total	319 546	42 851	193 355	47 902	194 457	48 444	846 555

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : 62 104 enseignants travaillent dans un établissement du premier degré situé dans une commune rurale.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

Dans les autres niveaux (premier degré et collège), ils sont autour de 40 % dans l'urbain très dense. Toutefois, dans les établissements publics relevant de l'éducation prioritaire, 65 % des enseignants pour le premier degré et 60 % pour les collèges travaillent dans ce type de territoire, contre 31 % hors éducation prioritaire. Ces enseignants travaillant en éducation prioritaire sont aussi un peu plus fréquents dans les petites villes : 6 % contre 3 % hors éducation prioritaire pour le premier degré, 8 % contre 6 % pour les collèges.

Les 88 000 enseignants dont l'établissement se trouve dans le rural exercent soit dans une commune rurale périphérique peu dense (6 %), soit dans une commune rurale éloignée peu dense (4 %). Moins de 6 000 enseignants, presque exclusivement du premier degré public, travaillent dans un établissement se trouvant dans une commune rurale périphérique très peu dense ou éloignée très peu dense¹. Deux enseignants sur dix du premier degré public travaillent dans un territoire rural, et notamment 12 % dans le rural périphérique. En revanche, très peu d'enseignants en lycée travaillent dans le rural (autour de 1 % dans le public comme dans le privé). Si les enseignants en collège sont majoritairement en territoires urbains denses ou très denses, ils enseignent néanmoins dans tous les autres types de territoires, notamment pour ce qui concerne le secteur public (de 4 % à 8 %).

La répartition des enseignants par type de territoire évolue très peu avec le temps, quels que soient le secteur et le niveau d'enseignement. Il y a cependant une légère augmentation de la part des enseignants exerçant dans l'urbain très dense : de 43 % des enseignants en 2008, la part passe à 44 % en 2019.

1. En raison de ces faibles effectifs, par la suite, les catégories de communes rurales seront regroupées.

ENCADRÉ 1 Source et champ

SOURCE

Les données utilisées proviennent du panel des personnels issu de la base statistique des agents (BSA). Les informations de BSA proviennent des systèmes d'information de gestion administrative des agents. Elles restituent une image des personnels en début d'année scolaire (données extraites au 30 novembre 2019 pour la rentrée 2019).

CHAMP DE L'ENSEMBLE DES ENSEIGNANTS

Population de 846 555 enseignants des premier et second degrés, des secteurs public et privé sous contrat :

- en activité et rémunérés au titre de l'Éducation nationale ;
- ayant une affectation en établissement scolaire au 30 novembre 2019 ;
- travaillant en France métropolitaine ou dans les DROM (hors Mayotte pour le second degré privé sous contrat).

Définition d'un enseignant

Sont considérés comme enseignants, les personnels du MENJS effectuant une mission d'enseignement dans le premier ou le second degré. La mission correspond à l'activité majoritairement pratiquée au cours de l'année scolaire par l'agent. On appelle mission d'enseignement l'ensemble des missions où la personne passe la majorité de son temps à transmettre le programme à des élèves.

Les enseignants en congé longue durée, en congé de formation ou en congé de présence parentale sont exclus du champ.

Établissement de l'enseignant

Si l'enseignant est affecté dans plusieurs établissements, l'établissement choisi est celui où il a le plus d'heures d'enseignement.

Les enseignants n'ayant que des affectations sur zone de remplacement sont exclus du champ.

Les enseignants dont l'établissement effectif d'affectation n'est pas connu (ex. : RASED) sont également exclus.

Les enseignants en établissement médico-éducatif ne sont pas retenus dans cette étude.

CHAMP POUR LE CALCUL DES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL

Deux restrictions sont ajoutées au champ de l'ensemble des enseignants :

- résider et travailler en France métropolitaine (hors DROM) ;
- effectuer un trajet domicile-établissement inférieur à 200 km.

Les distances domicile-travail ont ainsi été calculées pour 777 454 enseignants.

Domicile de l'enseignant

Il s'agit du domicile déclaré par l'enseignant à son administration. Les enseignants dont le domicile déclaré se trouve dans les DROM-COM-Nouvelle Calédonie ou dans un pays étranger sont exclus du champ.

Distancier utilisé

Les distances en temps et en kilomètres ont été calculées à partir d'un outil spécifique développé par la DEPP. Ce distancier a permis de calculer des distances théoriques par la route, en heures pleines (ou heures de pointe), entre deux adresses géolocalisées (coordonnées géographiques x, y). Il s'agit de distances porte-à-porte qui ne prennent pas en compte le temps pour sortir du domicile ou encore garer sa voiture, ce qui peut sous-estimer le temps de trajet total. De plus, elles ne tiennent pas compte des réseaux de transport en commun. Les distances calculées sont donc indicatives mais permettent d'approcher la diversité des temps de trajet domicile-établissement des enseignants.

Les DROM sont exclus, car le distancier se limite actuellement au calcul de distances en France métropolitaine (y compris la Corse).

Les distances supérieures à 200 km sont exclues, considérant ces trajets comme des trajets qui ne sont pas effectués quotidiennement (5 400 individus). Les statistiques sont données en distribution (médiane, quartiles) afin de modérer l'impact des valeurs extrêmes.

Ce distancier est préféré à la version du distancier de l'Insee, Metric, disponible au moment de cette étude. Cette version de Metric permet de calculer des temps de trajet entre deux adresses géolocalisées au sein d'un même département ou entre chefs-lieux de commune lorsque ces adresses sont situées dans deux départements distincts. Le distancier développé par la DEPP a pour avantage de traiter des fichiers de taille plus importante et incluant des couples de coordonnées géographiques appartenant à des départements distincts. Néanmoins, les deux distanciers incluent un paramétrage des distances selon le type de route et une limitation des vitesses selon la densité de population. Des tests réalisés sur des fichiers de taille modeste et au sein d'un même département démontrent des résultats assez proches entre les deux outils en heures creuses comme en heures pleines.

Plus d'enseignants en lycée professionnel dans les communes rurales

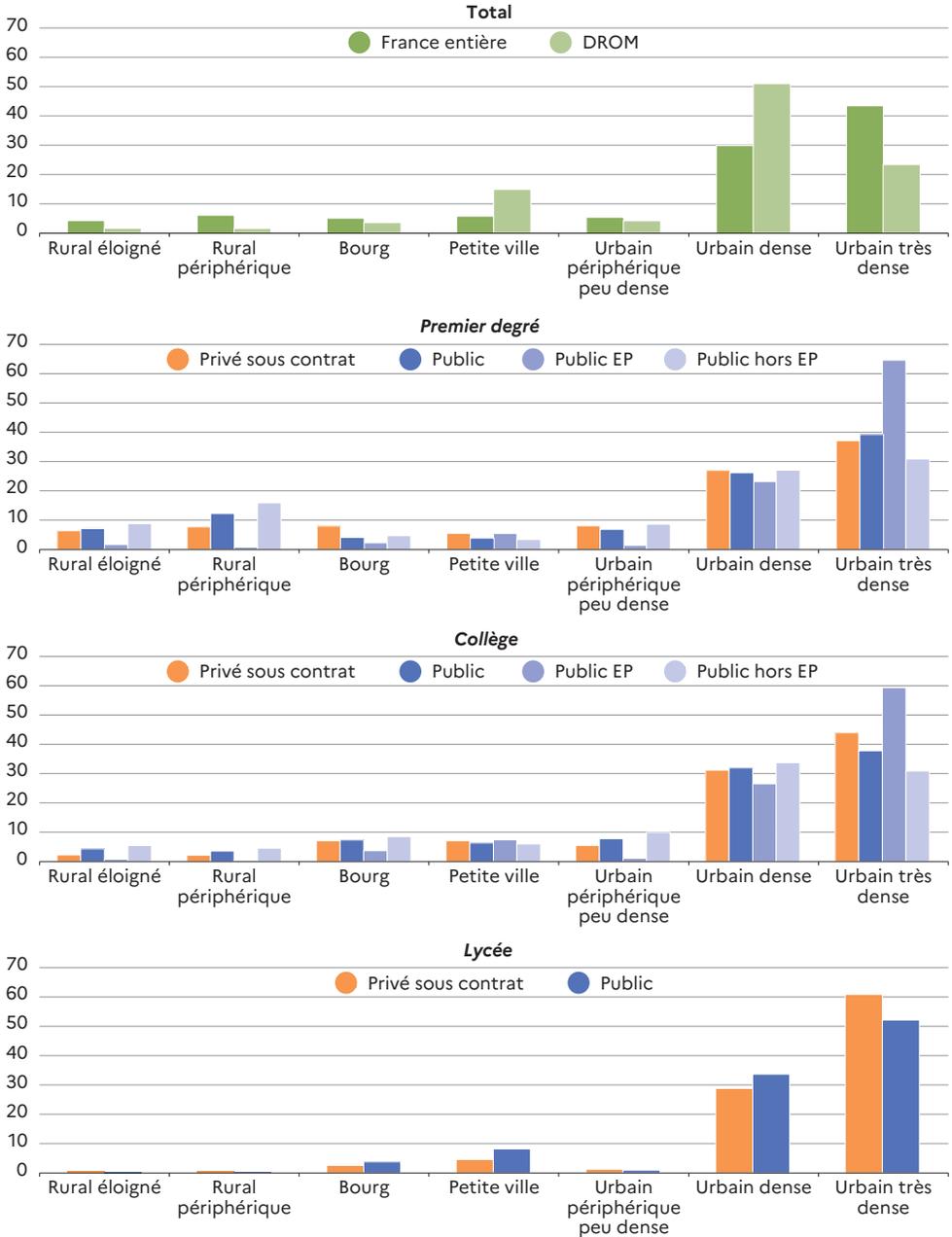
Si les enseignants en lycée exercent majoritairement dans des communes urbaines denses ou très denses, cette situation recouvre des réalités différentes selon qu'ils enseignent dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), dans un lycée professionnel (LP) ou dans un lycée polyvalent (LPO). La part des enseignants de lycée en LEGT augmente avec l'urbanisation : de 12 % dans le rural à 46 % dans l'urbain très dense pour le public, de 36 % à 55 % pour le privé ↘ **Tableau 2** p. 403. En revanche, ceux en LP sont proportionnellement plus présents dans les territoires ruraux : 42 % contre 22 % en moyenne dans le public, 46 % contre 20 % en moyenne dans le privé. Ils le sont également, dans une moindre mesure, dans l'urbain périphérique (32 % dans le public, 35 % dans le privé). Il s'agit effectivement de territoires où les lycées sont plus fréquemment des LP. C'est également dans l'urbain périphérique que la proportion d'enseignants en lycée ayant suivi une formation continue est la plus faible, en particulier pour ceux en LP ↘ **Encadré 2** p. 403.

Cependant, les enseignants en LP ne sont pas répartis de la même manière selon que la discipline de recrutement soit du domaine des services (vente ou esthétique, par exemple) ou du domaine de la production (construction ou mécanique, par exemple). En effet, 18 % des enseignants en lycée public sont spécialisés dans le domaine de la production, mais ils sont 35 % dans les territoires ruraux et 22 % dans les bourgs². À l'inverse, 15 % enseignent dans le domaine des services mais ils sont 16 % dans les petites villes contre 11 % dans le rural. La part plus importante d'enseignants en LP dans le rural et l'urbain périphérique s'explique également par une proportion plus importante d'enseignants en établissement régional d'enseignement adapté (EREA)³ dans ces deux territoires. En effet, 8 % des enseignants en lycée rural sont en EREA et 5 % dans l'urbain périphérique contre 1 % dans les autres territoires.

2. Les enseignants relevant du ministère de l'Agriculture ne font pas partie du champ de cette étude.

3. Les EREA ont pour mission la prise en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale ou présentant un handicap (circulaire n° 2017-076 du 24 avril 2017 http://dcalin.fr/textoff/erea_2017.html). Dans le cadre de cette étude, ils sont rattachés aux LP puisque 60 % des élèves en EREA suivent une formation relevant d'un LP (certificat d'aptitude professionnelle (CAP) principalement).

Figure 1 Répartition de l'ensemble des enseignants selon le type de territoire dans lequel ils travaillent, par secteur et niveau d'enseignement (en %)



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi l'ensemble des enseignants, 44 % travaillent dans l'urbain très dense. Parmi les enseignants des DROM, 23 % travaillent dans l'urbain très dense.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

➤ **Tableau 2** Répartition des enseignants en lycée selon le type d'établissement dans lequel ils enseignent et leur discipline de recrutement, pour chaque territoire (en %)

		Rural	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Type d'établissement								
Lycée public	LEGT	11,5	19,8	29,5	22,5	36,7	46,3	40,2
	LP	42,3	26,9	19,8	31,7	23,4	21,0	22,2
	dont EREA	7,6	0,9	0,6	4,7	1,2	1,0	1,1
	LPO	46,2	53,3	50,7	45,8	39,9	32,7	37,6
Lycée privé sous contrat	LEGT	35,9	40,1	46,5	46,3	42,4	55,4	50,5
	LP	45,8	27,9	24,2	34,7	23,7	17,0	20,1
	LPO	18,3	32,0	29,3	19,0	33,9	27,6	29,4
Discipline de recrutement								
Lycée public	Disciplines générales	48,3	61,9	63,2	64,9	63,7	65,2	64,3
	Domaines de la production	34,5	21,7	18,5	18,0	18,9	17,4	18,3
	Domaines des services	10,9	13,2	15,7	13,0	14,8	14,9	14,8
	Enseignement non spécialisé	6,3	3,2	2,6	4,1	2,6	2,5	2,6
Lycée privé sous contrat	Disciplines générales	59,3	61,4	65,1	67,4	63,0	66,5	65,2
	Domaines de la production	27,8	16,3	11,9	18,7	13,1	12,9	13,3
	Domaines des services	9,4	19,7	20,7	12,1	21,8	18,4	19,3
	Enseignement non spécialisé	3,5	2,6	2,3	1,8	2,1	2,2	2,2
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans un lycée public situé dans une commune rurale, 11,5 % sont en LEGT, 42,3 % en LP (dont 7,6 % en EREA) et 46,2 % sont en LPO.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en lycée au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

ENCADRÉ 2 Accès à une formation continue (public, 2018)

Les enseignants du premier degré ayant suivi une formation continue sont surreprésentés dans le rural éloigné (95 %). Plus le territoire est urbain, plus leur proportion diminue et ils sont 72 % dans l'urbain très dense.

Les enseignants de collège ayant suivi une formation continue sont aussi plus fréquents dans le rural éloigné (74 %) et leur proportion diminue jusque dans l'urbain dense (68 %). Dans l'urbain très dense, 70 % des enseignants sont concernés.

En revanche, les enseignants de lycée dans le rural sont parmi ceux qui ont le moins suivi une formation continue (72 %), notamment ceux en lycée polyvalent (60 %). Ils sont également proportionnellement moins nombreux à avoir suivi une formation dans l'urbain très dense (73 %) et dans l'urbain périphérique (71 %). Dans les autres territoires, la proportion est supérieure à 80 %

➤ **Tableau 3** p. 404.

► **Tableau 3** Proportion d'enseignants du secteur public ayant suivi une formation continue durant l'année scolaire 2018-2019, pour chaque territoire (en %)

	Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Premier degré	94,8	92,0	92,3	86,2	90,5	86,4	72,0	82,6
Collège	74,3	70,9	70,7	68,6	67,3	67,7	70,0	69,2
Lycée	71,8		82,8	82,2	70,8	80,3	73,2	76,7
dont LEGT	80,6		85,7	83,3	79,9	81,1	69,6	74,4
dont LP	81,6		81,2	81,9	68,0	79,7	78,8	79,3
dont LPO	60,3		82,4	81,6	68,0	79,8	74,8	77,6
Total	89,1	88,4	81,5	79,3	80,5	79,0	71,9	77,3

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : 94,8 % des enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée ont suivi une formation continue.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement du secteur public au 30 novembre 2018.

Source : DEPP-MENJS, exploitation données GAIA, octobre 2019 ; panel des personnels issu de BSA, novembre 2018.

Quant aux enseignants en LPO, regroupant à la fois de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, dans le secteur public ils sont plutôt sous-représentés dans l'urbain dense et très dense : moins de 40 % des effectifs contre 46 % au minimum dans les autres territoires. Dans le privé, ils sont sous-représentés dans le rural et l'urbain périphérique : moins de 20 % des effectifs contre 28 % au minimum dans les autres territoires.

Moins de femmes enseignantes dans les lycées des communes rurales

De manière générale, la proportion de femmes dans les écoles et les collèges varie peu d'un territoire à un autre. Dans le premier degré public, la part des femmes est très élevée et varie de 83 % dans les petites villes à 87 % dans le rural périphérique ► **Tableau 4**. Dans les collèges publics, les femmes enseignantes sont également moins fréquentes dans les petites villes ainsi que dans les communes rurales éloignées (62 %), tandis qu'elles sont plus présentes dans l'urbain périphérique peu dense (66 %).

Dans les lycées situés dans les communes rurales, les enseignantes sont sous-représentées : dans le public, elles sont 45 % dans le rural contre environ 53 % des effectifs dans tous les autres territoires. Dans le privé sous contrat, elles sont 51 % dans le rural, également moins présentes dans les bourgs (56 %) et l'urbain périphérique peu dense (57 %), contre environ 63 % dans les territoires plus denses. Cela s'explique notamment par la part plus importante d'enseignants en lycée professionnel dans le rural, et notamment des enseignants dans le domaine de la production où les femmes sont sous-représentées (37 % des effectifs, contre 76 % dans le domaine des services) (DEPP-MENJ-MESRI, 2019b).

Dans le second degré, plus de non-titulaires dans le rural et plus d'agréés dans l'urbain

Pour enseigner dans le public ou le privé sous contrat, il faut être titulaire, ou assimilé⁴, d'un corps enseignant. Les enseignants titulaires dans le premier degré (professeurs des écoles ou

4. Dans les titulaires sont également compris ici les fonctionnaires stagiaires. Dans le secteur privé sous contrat, on parle d'assimilés titulaires, car les enseignants n'ont pas le statut de fonctionnaires, mais passent un concours équivalent, et sont rémunérés selon les échelles de rémunération des corps équivalents du public.

Tableau 4 Répartition de l'ensemble des enseignants selon le sexe et le corps, pour chaque territoire (en %)

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Sexe									
Premier degré Public	Hommes	14,6	13,4	15,5	17,3	14,7	14,8	14,6	14,7
	Femmes	85,4	86,6	84,5	82,7	85,3	85,2	85,4	85,3
Premier degré Privé sous contrat	Hommes	7,6	8,6	9,0	7,5	8,7	7,9	6,4	7,5
	Femmes	92,4	91,4	91,0	92,5	91,3	92,1	93,6	92,5
Collège Public	Hommes	37,5	34,8	35,8	37,6	33,9	34,8	36,4	35,7
	Femmes	62,5	65,2	64,2	62,4	66,1	65,2	63,6	64,3
Collège Privé sous contrat	Hommes	33,6	32,6	32,0	32,5	30,4	29,8	30,8	30,8
	Femmes	66,4	67,4	68,0	67,5	69,6	70,2	69,2	69,2
Lycée Public	Hommes	55,1		46,9	47,7	47,6	46,8	46,6	46,8
	Femmes	44,9		53,1	52,3	52,4	53,2	53,4	53,2
Lycée Privé sous contrat	Hommes	48,6		44,3	37,0	42,5	36,1	37,2	37,3
	Femmes	51,4		55,7	63,0	57,5	63,9	62,8	62,7
Corps									
Premier degré Public	Non-titulaires	0,5	0,1	0,7	2,4	0,3	0,5	1,2	0,8
	Professeurs des écoles ¹	99,5	99,9	99,3	97,6	99,7	99,5	98,8	99,2
Premier degré Privé sous contrat	Non-titulaires	12,5	11,1	13,0	12,4	11,5	12,0	13,5	12,6
	Assimilés titulaires ²	87,5	88,9	87,0	87,6	88,5	88,0	86,5	87,4
Collège Public	Non-titulaires	9,9	5,8	7,8	8,7	6,4	6,9	8,7	7,9
	Professeurs des écoles	1,4	1,9	5,0	6,7	2,3	5,2	4,5	4,5
	Agrégés ou chaires sup.	4,7	4,8	4,5	4,3	4,8	4,9	6,3	5,3
	Certifiés ou PEPS	83,1	86,4	80,7	77,5	85,2	80,9	78,9	80,5
	Autres titulaires	0,9	1,1	2,0	2,8	1,3	2,1	1,6	1,8
Collège Privé sous contrat	Non-titulaires	29,3	25,6	23,1	21,1	17,5	16,7	21,0	19,9
	Assimilés titulaires ²	70,7	74,4	76,9	78,9	82,5	83,3	79,0	80,1
Lycée Public	Non-titulaires	16,6		12,2	11,0	13,0	8,7	8,9	9,2
	Agrégés ou chaires sup.	6,0		11,8	12,8	12,7	16,1	26,4	21,0
	Certifiés ou PEPS	29,3		42,7	45,4	39,6	46,6	40,4	42,9
	PLP	45,2		32,6	30,3	32,6	27,9	23,8	26,3
	Autres titulaires ou assimilés ²	2,9		0,7	0,5	2,1	0,7	0,5	0,6
Lycée Privé sous contrat	Non-titulaires	25,4		21,1	22,5	20,6	18,4	18,7	18,9
	Agrégés ou chaires sup.	4,1		2,8	3,3	3,8	4,0	8,9	6,9
	Certifiés ou PEPS	33,9		47,0	47,9	47,8	51,4	51,5	50,9
	PLP	34,2		27,9	25,5	26,2	25,0	19,8	22,1
	Autres titulaires ou assimilés ²	2,4		1,2	0,8	1,6	1,2	1,1	1,2
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Education & formations n° 102 © DEPP

1. Les instituteurs sont comptabilisés avec les professeurs des écoles, mais ils sont très peu nombreux à la rentrée 2019.

2. Dans le secteur privé sous contrat, on parle d'assimilés titulaires car les enseignants n'ont pas le statut de fonctionnaires, mais passent un concours équivalent, et sont rémunérés sur les échelles de rémunération des corps équivalents du public.

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 14,6 % sont des hommes et 0,5 % sont non titulaires.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

instituteurs) peuvent également enseigner dans le second degré en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou en EREA. Les professeurs certifiés représentent la majorité des titulaires du second degré, auxquels s'ajoutent les professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS), les professeurs de lycée professionnel (PLP), les professeurs agrégés, qui enseignent principalement en LEGT, et les professeurs de chaire supérieure, en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Enfin, des enseignants non titulaires sont recrutés pour combler les postes restés vacants, en particulier dans le secteur privé sous contrat.

Dans le premier degré public, moins de 1 % des enseignants sont non titulaires ➤ **Tableau 4** p. 405. Ce recours aux non-titulaires est plus important dans les petites villes (plus de 2 % des effectifs), en lien avec la proportion plus importante d'enseignants des DROM dans ce type de territoire. En effet, 7 % des enseignants du premier degré dans les DROM sont non titulaires, la proportion atteignant 25 % à Mayotte et 15 % en Guyane. Dans les petites villes de Mayotte et de Guyane, un enseignant sur cinq est non titulaire contre moins de 1 % dans les autres académies. Les non-titulaires sont également un peu plus présents dans l'urbain très dense, du fait d'un recours plus important aux contractuels dans les académies de Créteil et Versailles : on y recense 2 % de non-titulaires, mais presque aucun dans le reste des académies métropolitaines.

Dans le second degré, le recours aux non-titulaires est plus fréquent que dans le premier degré, à secteur d'enseignement équivalent. Ces enseignants non titulaires sont surreprésentés dans les établissements des communes rurales. Dans les collèges publics, 10 % des enseignants des communes rurales éloignées sont non titulaires alors que la moyenne est de 8 %. En revanche, les communes rurales périphériques ont le niveau le plus bas avec 6 % de non-titulaires. Dans les collèges privés, le rural éloigné compte 29 % de non-titulaires et le rural périphérique 26 % contre 20 % pour l'ensemble des enseignants. Enfin, dans les lycées des communes rurales, 17 % des enseignants du public sont non titulaires alors qu'ils sont 9 % en moyenne (respectivement 25 % contre 19 % dans le privé).

Parmi les enseignants en collège public, les certifiés et PEPS sont majoritaires (81 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans l'urbain très dense (79 %) au profit des agrégés (6 % contre moins de 5 % dans les autres territoires). En effet, si dans les textes les agrégés doivent être affectés en lycée ⁵, une part non négligeable d'entre eux enseignent dans des collèges (20 %) (DEPP-MENJ-MESRI, 2019b). Le fait que les agrégés aient une origine socialement favorisée (Delhomme, 2020) peut expliquer leur présence accrue dans les territoires urbains, dont ils apprécient l'offre d'activités extra-professionnelles : ressources culturelles, sportives, lieux de sociabilité, etc. (Cailly & Dodier, 2007 ; Chapoulie, 1987 ⁶). Dans les petites villes, 78 % des enseignants sont certifiés ou PEPS, les professeurs des écoles y étant proportionnellement plus présents (7 % contre moins de 5 % dans les autres territoires). En effet, il s'agit des professeurs des écoles qui enseignent en Segpa, or 11 % des heures de cours en Segpa se font dans des petites villes contre 7 % toutes formations confondues (Thomas, 2021). Dans le rural, les profils sont moins diversifiés (86 % de certifiés dans le rural périphérique). Dans les collèges privés, les titulaires sont presque exclusivement des assimilés certifiés ou PEPS.

5. www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html.

6. Les travaux de Jean-Michel Chapoulie sont quelque peu datés, mais font encore référence quant aux conditions économiques, modes de vie et carrières professionnelles des enseignants du second degré.

Parmi les enseignants en lycée public, les certifiés et PEPS sont les corps majoritaires sauf dans le rural où ce sont les professeurs de lycée professionnel. Ces derniers y sont surreprésentés : de 45 % dans le rural à 24 % dans l'urbain très dense. Ce résultat fait écho à la surreprésentation des enseignants en lycée professionnel dans le rural décrite auparavant. À l'inverse, plus le territoire est urbanisé, plus les agrégés et professeurs de chaires supérieures sont nombreux (de 6 % dans le rural à 26 % dans l'urbain très dense), du fait de leur origine sociale mais également de la concentration des CPGE dans les territoires urbains. En effet, la quasi-totalité (99 %) des heures d'enseignement en CPGE se fait dans l'urbain dense ou très dense et sont principalement assurées par des agrégés ou professeurs de chaire supérieure (Thomas, 2021). Les mêmes tendances sont observées pour les enseignants en lycée privé : les professeurs de lycée professionnel travaillent de 20 % dans l'urbain à 34 % dans le rural, alors que les agrégés et professeurs de chaire supérieure sont deux fois plus dans l'urbain que le rural (respectivement 9 % et 4 %).

Des enseignants avec moins d'expérience dans l'urbain très dense et dans le rural éloigné

L'expérience d'un enseignant peut être appréhendée par son ancienneté dans l'enseignement en tant qu'enseignant titulaire, pour les enseignants titulaires, ou par son âge, pour l'ensemble des enseignants.

Dans les écoles et les collèges publics des communes urbaines très denses, les titulaires depuis moins de cinq ans sont proportionnellement plus nombreux : 23 % des effectifs dans les écoles et 21 % dans les collèges, alors qu'ils représentent respectivement 17 % et 16 % de l'ensemble des enseignants ↘ **Tableau 5** p. 408. 18 % des enseignants débutants sont également dans les petites villes pour le premier degré. De même, les enseignants, titulaires ou non, de moins de 30 ans sont légèrement surreprésentés dans ces types de territoires. Dans les écoles, la part des jeunes enseignants est de 14 % dans l'urbain très dense et 13 % dans les petites villes contre 12 % en moyenne ↘ **Tableau 6** p. 408. Les enseignants à Mayotte et en Guyane, qui sont en moyenne plus jeunes et plus présents dans les petites villes, augmentent la proportion observée dans ce type territoire. Dans les collèges, 15 % des jeunes enseignants sont dans l'urbain très dense contre 12 % de l'ensemble des enseignants. La surreprésentation des enseignants moins expérimentés dans les communes urbaines très denses s'explique, en partie, par la forte présence d'enseignants en éducation prioritaire, enseignants qui sont plus jeunes et titulaires depuis moins longtemps que la moyenne (DEPP-MENJ-MESRI, 2019a). En effet, les postes qu'ils obtiennent sont souvent les moins demandés et situés dans les territoires les moins attractifs tels que les zones socialement défavorisées (Dubois, 2020). Mais même en se restreignant aux enseignants hors éducation prioritaire, l'urbain très dense reste le territoire ayant la plus grande proportion d'enseignants ayant peu d'expérience. Les jeunes enseignants peuvent apprécier les grandes villes, notamment pour conserver un style de vie étudiant (Chapoulie, 1987). Cependant, ils sont aussi surreprésentés dans le rural éloigné, autre territoire moins attractif (Dubois, 2020) : les moins de 30 ans représentent 13 % des enseignants dans les écoles et 11 % dans les collèges, et les enseignants débutants respectivement 16 % et 14 %. Dans les lycées publics, si les titulaires depuis moins de cinq ans sont fréquents dans l'urbain très dense (15 % contre 14 % en moyenne), ils sont surtout plus nombreux dans les communes rurales (19 %). Le constat est le même pour les enseignants de moins de 30 ans qui représentent 9 % des enseignants dans les lycées des communes rurales contre 7 % en moyenne et 8 % dans l'urbain très dense.

► **Tableau 5 Répartition des enseignants titulaires du public selon l'ancienneté dans l'enseignement, pour chaque territoire (en %)**

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Premier degré Public	Moins de 5 ans	15,7	12,0	14,9	17,8	11,4	14,5	22,7	17,4
	5 à 9 ans	12,4	9,7	9,8	11,3	8,1	9,4	13,7	11,3
	10 à 19 ans	41,7	43,8	36,8	34,6	39,0	36,6	34,7	37,2
	20 ans ou plus	30,2	34,5	38,5	36,3	41,5	39,5	28,9	34,1
Collège public	Moins de 5 ans	14,2	12,0	13,6	14,4	11,7	13,6	20,6	16,1
	5 à 9 ans	15,6	11,7	14,0	13,7	11,8	12,3	16,8	14,3
	10 à 19 ans	36,6	36,6	35,7	36,2	36,2	36,0	33,1	35,0
	20 ans ou plus	33,6	39,7	36,7	35,7	40,3	38,1	29,5	34,6
Lycée public	Moins de 5 ans		18,5	14,1	14,4	13,0	12,6	14,7	14,0
	5 à 9 ans		16,1	12,9	11,6	12,0	10,6	11,1	11,0
	10 à 19 ans		31,5	31,6	29,6	32,9	29,8	29,3	29,6
	20 ans ou plus		33,9	41,4	44,4	42,1	47,0	44,9	45,4
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 15,7 % enseignent depuis moins de cinq ans.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

► **Tableau 6 Répartition de l'ensemble des enseignants selon la tranche d'âge, pour chaque territoire (en %)**

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Premier degré Public	Moins de 30 ans	12,8	8,7	11,2	12,6	7,8	9,9	14,3	11,7
	30 à 49 ans	67,7	69,2	62,3	61,0	64,2	61,4	62,7	63,5
	50 ans ou plus	19,5	22,1	26,5	26,4	28,0	28,7	23,0	24,8
Premier degré Privé sous contrat	Moins de 30 ans	10,2	9,7	10,2	7,8	8,1	7,2	9,3	8,7
	30 à 49 ans	66,9	67,0	60,5	60,6	64,1	61,0	57,6	60,8
	50 ans ou plus	22,9	23,3	29,3	31,6	27,8	31,8	33,1	30,5
Collège Public	Moins de 30 ans	10,9	9,2	9,5	10,5	9,1	9,7	15,3	11,8
	30 à 49 ans	63,6	63,4	62,8	61,8	62,2	61,1	59,7	61,0
	50 ans ou plus	25,5	27,4	27,7	27,7	28,7	29,2	25,0	27,2
Collège Privé sous contrat	Moins de 30 ans	12,7	9,8	11,0	8,2	8,7	7,4	9,4	8,9
	30 à 49 ans	62,0	62,0	60,0	57,8	59,9	57,0	54,4	56,5
	50 ans ou plus	25,3	28,2	29,0	34,0	31,4	35,6	36,2	34,6
Lycée Public	Moins de 30 ans		9,1	6,8	7,7	7,8	6,4	7,6	7,2
	30 à 49 ans		56,4	57,8	53,6	54,7	53,2	51,9	52,8
	50 ans ou plus		34,5	35,4	38,7	37,5	40,4	40,5	40,0
Lycée Privé sous contrat	Moins de 30 ans		6,5	7,7	6,2	6,4	5,4	5,4	5,6
	30 à 49 ans		50,7	50,9	54,9	50,8	52,5	51,8	52,1
	50 ans ou plus		42,8	41,4	38,9	42,8	42,1	42,8	42,3
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 12,8 % ont moins de 30 ans.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

Un taux de rotation des enseignants plus fort dans l'urbain très dense

Dans les écoles publiques, la part d'enseignants qui sont dans l'établissement depuis moins de cinq ans est plus élevée dans les communes urbaines très denses (61 %) et les petites villes (57 %) que dans les autres territoires (autour de 50 %) ▶ **Tableau 7**. Le constat est le même pour les enseignants exerçant dans les collèges publics : 53 % des enseignants dans les communes urbaines très denses sont arrivés récemment dans l'établissement contre moins de 46 % dans les autres territoires. En se restreignant aux enseignants hors éducation prioritaire, la part des enseignants présents depuis moins de cinq ans diminue de 61 % à 59 % dans l'urbain très dense pour le premier degré et de 53 % à 50 % dans les collèges, ce qui reste supérieur aux autres territoires. À l'inverse, les enseignants qui sont dans l'établissement depuis dix ans ou plus sont sous-représentés dans l'urbain très dense. Il y a donc plus de mobilité de la part des enseignants dans l'urbain très dense. Cela est cohérent avec le fait qu'il s'agisse d'enseignants plus jeunes ou titulaires depuis moins longtemps.

Dans les lycées publics, c'est plutôt l'inverse ; la part d'enseignants qui sont dans l'établissement depuis moins de cinq ans est un peu plus élevée dans les communes rurales ou urbaines périphériques (47 % contre moins de 44 % dans les autres territoires). En parallèle, les enseignants qui sont dans l'établissement depuis dix ans ou plus sont moins nombreux : 33 % contre environ 40 % dans les autres territoires.

▶ **Tableau 7** Répartition de l'ensemble des enseignants selon l'ancienneté dans l'établissement, pour chaque territoire (en %)

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Premier degré Public	Moins de 5 ans	50,6	49,2	50,5	57,3	49,0	54,4	60,9	55,6
	5 à moins de 10 ans	18,4	19,0	17,9	16,4	18,3	17,8	17,1	17,7
	10 ans ou plus	31,0	31,8	31,6	26,3	32,7	27,8	22,0	26,7
Premier degré Privé	Moins de 5 ans	48,4	46,5	45,7	43,5	45,0	44,8	47,0	46,0
	5 à moins de 10 ans	18,6	20,5	18,4	18,3	19,2	19,8	20,6	19,9
	10 ans ou plus	33,0	33,0	35,9	38,2	35,8	35,4	32,4	34,1
Collège Public	Moins de 5 ans	45,4	40,0	42,9	45,6	40,9	44,2	53,3	47,3
	5 à moins de 10 ans	19,1	18,7	17,6	18,4	19,0	18,2	18,1	18,3
	10 ans ou plus	35,5	41,3	39,5	36,0	40,1	37,6	28,6	34,4
Collège Privé	Moins de 5 ans	52,1	49,4	46,3	42,8	42,3	41,1	44,5	43,6
	5 à moins de 10 ans	19,0	17,5	18,1	18,4	20,3	19,0	19,2	19,0
	10 ans ou plus	28,9	33,1	35,6	38,8	37,4	39,9	36,3	37,4
Lycée Public	Moins de 5 ans		47,3	43,5	43,9	46,4	41,1	43,6	42,8
	5 à moins de 10 ans		19,7	16,0	16,6	19,6	16,9	18,1	17,5
	10 ans ou plus		33,0	40,5	39,5	34,0	42,0	38,3	39,7
Lycée Privé	Moins de 5 ans		32,6	36,2	36,5	32,9	34,6	37,4	36,4
	5 à moins de 10 ans		18,3	16,5	20,4	16,0	21,2	20,5	20,5
	10 ans ou plus		49,1	47,3	43,1	51,1	44,2	42,1	43,1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 50,6 % enseignent dans l'établissement depuis moins de cinq ans.

Champ : France métropolitaine + DOM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

Dans le premier degré, plus d'affectations provisoires et moins de temps partiel dans les petites villes

Lorsque les enseignants titulaires ont obtenu une affectation correspondant à un de leurs vœux lors des campagnes de mobilité, ils sont affectés de façon définitive dans un établissement, c'est-à-dire qu'ils resteront sur ce poste tant qu'ils n'auront pas demandé de mobilité, et tant que le poste ne sera pas supprimé (en raison de la suppression d'une classe dans une école, par exemple). Les autres enseignants sont affectés de façon provisoire, pour l'année scolaire. Il s'agit surtout de néo-titulaires, la campagne de mobilité privilégiant les enseignants ayant le plus d'ancienneté, mais cela peut aussi concerner des enseignants plus anciens ayant changé de département ou d'académie lors de la campagne de mobilité (Dubois, 2020). Dans les deux cas, les affectations provisoires concernent des postes qu'ils n'avaient pas mis dans leurs vœux et qui sont moins attractifs, notamment en raison de leur localisation. Dans le premier degré public, les enseignants affectés provisoirement sont un peu plus fréquents dans les écoles situées dans les bourgs et les petites villes (37 % contre 34 % dans les autres territoires) ↘ **Tableau 8**. Dans les collèges publics, 18 % des enseignants ont une affectation provisoire dans l'urbain très dense, sans lien avec l'éducation prioritaire. À l'inverse, c'est dans l'urbain périphérique que la proportion d'enseignants affectés provisoirement est la plus basse (14 %). Ce sont, en revanche, dans les lycées situés dans l'urbain périphérique et les petites villes que les enseignants sont plus souvent affectés provisoirement que dans les autres territoires : 19 % contre 17 % au maximum dans les autres territoires. Dans le secteur privé, le recours aux non-titulaires étant plus répandu, il y a très peu d'affectations provisoires (3 à 4 % selon le degré d'enseignement).

Les enseignants titulaires peuvent également être à temps plein ou à temps partiel. Dans le premier degré privé, 13 % des enseignants dans une petite ville sont à temps partiel contre 15 % en moyenne. De même, dans le premier degré public, ce sont dans les petites villes que se trouvent le moins d'enseignants titulaires à temps partiel : 9 % contre 11 % de l'ensemble des enseignants ↘ **Tableau 8**. Cela est particulièrement lié à la faible proportion de temps partiel chez les enseignants des DROM (3 %) : si on se restreint aux enseignants de métropole, la part de temps partiel dans les petites villes est de 10 %, donc proche de celles observées dans les autres territoires. Dans le second degré, la proportion d'enseignants à temps partiel est assez stable d'un territoire à l'autre.

Des missions d'enseignement plus variées dans les bourgs et les petites villes pour les enseignants du premier degré

L'activité d'enseignement est multiple : les professeurs des écoles et instituteurs peuvent enseigner devant des classes attitrées en préélémentaire et en élémentaire dans le premier degré, et en Segpa dans le second degré. Ils peuvent également être remplaçants, être en charge de besoins spécifiques (handicap, difficultés scolaires), ou cumuler enseignement et fonction de direction. Les directeurs d'école totalement déchargés, c'est-à-dire sans enseignement devant une classe, sont considérés dans cette étude comme effectuant une activité non enseignante et sont donc exclus. Les corps enseignants du second degré ont également quatre grandes catégories de missions d'enseignement : enseigner devant des classes attitrées, être remplaçant, être chargé de la documentation ou répondre à des besoins d'enseignement spécifiques.

Dans les écoles publiques, la part des enseignants ayant une classe attitrée en préélémentaire ou en élémentaire augmente avec l'urbanisation du territoire : de 62 % dans le rural éloigné à 79 % dans l'urbain très dense, notamment car les enseignants qui cumulent direction

Tableau 8 Répartition des enseignants titulaires selon la modalité de service et la modalité d'affectation, pour chaque territoire (en %)

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Modalité d'affectation									
Premier degré Public	Provisoire	33,3	33,5	37,4	36,8	33,6	34,3	31,6	33,3
	Définitif	66,7	66,5	62,6	63,2	66,4	65,7	68,4	66,7
Premier degré Privé sous contrat	Provisoire	3,6	2,6	3,8	3,9	3,1	3,8	4,5	3,9
	Définitif	96,4	97,4	96,2	96,1	96,9	96,2	95,5	96,1
Collège Public	Provisoire	16,1	15,2	15,9	17,1	14,3	17,4	18,2	17,2
	Définitif	83,9	84,8	84,1	82,9	85,7	82,6	81,8	82,8
Collège Privé sous contrat	Provisoire	4,8	5,2	4,4	4,3	4,3	3,7	4,8	4,4
	Définitif	95,2	94,8	95,6	95,7	95,7	96,3	95,2	95,6
Lycée Public	Provisoire		14,9	15,8	19,0	18,9	17,3	16,6	17,0
	Définitif		85,1	84,2	81,0	81,1	82,7	83,4	83,0
Lycée Privé sous contrat	Provisoire		2,3	3,5	3,0	2,8	3,2	3,0	3,1
	Définitif		97,7	96,5	97,0	97,2	96,8	97,0	96,9
Modalité de service									
Premier degré Public	Temps partiel	12,3	12,7	11,5	8,5	12,2	10,7	10,1	10,8
	Temps plein	87,7	87,3	88,5	91,5	87,8	89,3	89,9	89,2
Premier degré Privé sous contrat	Temps partiel	14,6	15,4	15,3	12,8	17,6	13,8	16,2	15,2
	Temps plein	85,4	84,6	84,7	87,2	82,4	86,2	83,8	84,8
Collège Public	Temps partiel	10,5	9,4	9,5	9,4	10,1	9,4	8,9	9,3
	Temps plein	89,5	90,6	90,5	90,6	89,9	90,6	91,1	90,7
Collège Privé sous contrat	Temps partiel	20,4	13,1	17,6	15,7	16,2	15,3	16,4	16,1
	Temps plein	79,6	86,9	82,4	84,3	83,8	84,7	83,6	83,9
Lycée Public	Temps partiel		5,8	7,6	7,0	7,6	7,3	6,6	6,9
	Temps plein		94,2	92,4	93,0	92,4	92,7	93,4	93,1
Lycée Privé sous contrat	Temps partiel		14,5	13,7	13,5	15,1	11,9	12,9	12,8
	Temps plein		85,5	86,3	86,5	84,9	88,1	87,1	87,3
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants titulaires exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 33,3 % ont une affectation provisoire et 12,3 % sont à temps partiel.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants titulaires, stagiaires ou assimilés titulaires dans le privé, rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

d'école et enseignement sont plus présents dans les communes rurales éloignées (29 %) ou périphériques (23 %) ↘ **Tableau 9**. En effet, dans les pôles urbains, où se trouvent la plupart des écoles de grandes tailles, il est plus fréquent que les enseignants assurant des fonctions de direction aient une décharge totale. De manière générale, les directeurs d'école faisant de l'enseignement sont plus présents dans les territoires périphériques : plutôt dans les bourgs que dans les petites villes (15 % contre 11 %), plutôt dans l'urbain périphérique que dans l'urbain dense (14 % contre 11 %). Ce sont dans les bourgs et petites villes que les missions sont les plus variées puisque 10 % des enseignants affectés dans une école publique y sont remplaçants et 7 % répondent à des besoins spécifiques (contre respectivement 8 % et 5 % en moyenne). Le constat est le même dans le premier degré privé.

Dans les collèges, la plupart des enseignants ont des classes attirées (91 % dans le public, 93 % dans le privé) et il y a peu de différence selon le territoire. Toutefois, les professeurs de documentation sont un peu plus présents dans les communes rurales éloignées (5 % contre 3 % en moyenne pour le public), les communes rurales périphériques et les bourgs (4 %). Cela s'explique par le fait qu'il existe un centre de documentation et d'information (CDI) dans chaque établissement du second degré, indépendamment de sa taille⁷. Le constat est le même dans les lycées publics des communes rurales où 3 % des enseignants ont une mission de documentation, contre 2 % en moyenne. Si, comme dans les collèges, les enseignants en lycée ont principalement des classes attirées (93 % dans le public, 95 % dans le privé), ces derniers sont moins nombreux dans les lycées publics des communes rurales (88 %, contre 93 % en moyenne). On y trouve, en revanche, 6 % d'enseignants qui répondent à des besoins spécifiques, en particulier en EREA, contre 1 % en moyenne. Ils sont également 4 % à avoir cette mission dans les communes urbaines périphériques, territoire où l'on retrouve également plus fréquemment des EREA.

Comme attendu, plus la commune est urbaine, plus un enseignant est entouré de collègues dans son établissement

Cette étude prend en considération l'établissement dans lequel l'enseignant passe le plus de temps. Il peut cependant être affecté dans un ou plusieurs autres établissements, on parle alors d'enseignants multi-affectés.

Dans le premier degré public, 5 % des enseignants sont multi-affectés, sans différence selon le territoire : leur proportion va de 4 % dans l'urbain très dense à 6 % dans le rural périphérique ↘ **Tableau 10** p. 414. La majorité des enseignants multi-affectés se rendent dans deux établissements différents (60 %), mais ils sont tout de même 30 % à enseigner dans trois établissements différents et 10 % dans quatre établissements ou plus. Dans le premier degré privé, les enseignants multi-affectés sont plus fréquents dans les territoires ruraux et l'urbain périphérique : 7 % contre 3 % dans l'urbain très dense.

De même, dans le second degré public, les enseignants multi-affectés sont proportionnellement plus nombreux dans les territoires ruraux, mais en général ils n'ont que deux établissements différents. Un enseignant de collège sur cinq du rural éloigné a plusieurs affectations, contre 8 % dans l'urbain dense ou très dense. En lycée, 7 % des enseignants du rural sont multi-affectés et 8 % dans les bourgs (contre 5 % en moyenne). Dans le second degré privé, le fait d'avoir plusieurs affectations est fréquent : cela représente un tiers des

7. Circulaire n° 74-108 du 14 mars 1974 - www.reseau-canope.fr/savoirscdi/metier/le-professeur-documentaliste-textes-reglementaires/acces-chronologique-aux-textes-reglementaires/1970-1979/circulaire-n-74-108-du-14-mars-1974.html.

Tableau 9 Répartition des enseignants selon la mission d'enseignement, pour chaque territoire (en %)

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Premier degré Public	Enseignement en préélémentaire	18,4	22,8	20,9	21,9	23,9	24,4	27,1	24,5
	Enseignement en élémentaire	43,1	47,1	47,0	49,3	51,3	51,0	51,6	50,0
	Direction école et enseignement	29,2	22,8	14,5	10,5	13,5	10,8	7,5	12,6
	Remplacement	7,2	6,4	10,2	10,8	7,8	8,8	8,4	8,3
	Besoins spécifiques	2,1	0,9	7,4	7,5	3,5	5,0	5,4	4,6
Premier degré Privé sous contrat	Enseignement en préélémentaire	20,2	22,4	23,7	22,4	23,7	24,1	25,3	24,0
	Enseignement en élémentaire	51,6	52,1	54,0	59,3	54,6	58,9	60,3	57,7
	Direction école et enseignement	20,9	17,8	12,0	7,3	11,9	6,3	4,4	8,4
	Remplacement	5,4	6,1	5,4	4,7	6,0	5,3	5,1	5,3
	Besoins spécifiques	1,9	1,6	4,9	6,3	3,8	5,4	4,9	4,6
Collège Public	Classe attirée	89,4	91,4	90,2	90,9	91,6	91,3	91,0	91,0
	Remplacement	4,4	3,9	4,2	4,1	4,1	4,1	4,6	4,3
	Documentation	5,4	3,7	3,7	2,8	3,1	2,6	2,7	3,0
	Besoins spécifiques	0,8	1,0	1,9	2,2	1,2	2,0	1,7	1,7
Collège Privé sous contrat	Classe attirée	92,9	93,9	92,5	92,9	92,5	92,7	93,3	93,0
	Remplacement	3,4	3,0	3,1	3,3	3,8	3,9	3,9	3,8
	Documentation	3,6	2,8	3,7	3,3	3,1	2,7	2,2	2,6
	Besoins spécifiques	0,1	0,3	0,7	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6
Lycée Public	Classe attirée		87,8	91,9	93,0	90,5	93,1	93,5	93,2
	Remplacement		3,6	4,5	4,1	3,0	3,8	3,6	3,7
	Documentation		2,6	2,5	2,0	2,2	1,8	1,8	1,9
	Besoins spécifiques		6,0	1,1	0,9	4,3	1,3	1,1	1,2
Lycée Privé sous contrat	Classe attirée		95,4	94,2	96,4	96,2	93,9	95,0	94,7
	Remplacement		3,0	3,3	1,8	1,9	3,9	2,7	3,0
	Documentation		1,4	2,1	1,7	1,4	1,9	2,0	2,0
	Besoins spécifiques		0,2	0,4	0,1	0,5	0,3	0,3	0,3
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & Formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 18,4 % font de l'enseignement en préélémentaire.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

► **Tableau 10 Répartition des enseignants selon l'affectation ou non dans plusieurs établissements, pour chaque territoire (en %)**

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Premier degré Public	Un seul établissement	94,9	94,5	94,7	95,5	94,6	95,1	96,0	95,3
	Plusieurs établissements	5,1	5,5	5,3	4,5	5,4	4,9	4,0	4,7
Premier degré Privé sous contrat	Un seul établissement	93,6	93,5	94,3	95,2	93,5	95,8	97,3	95,7
	Plusieurs établissements	6,4	6,5	5,7	4,8	6,5	4,2	2,7	4,3
Collège Public	Un seul établissement	79,5	89,5	86,7	90,5	90,9	91,8	91,5	90,6
	Plusieurs établissements	20,5	10,5	13,3	9,5	9,1	8,2	8,5	9,4
Collège Privé sous contrat	Un seul établissement	75,2	74,8	74,7	63,9	79,4	69,5	62,5	67,2
	Plusieurs établissements	24,8	25,2	25,3	36,1	20,6	30,5	37,5	32,8
Lycée Public	Un seul établissement	93,4		91,7	94,1	95,0	95,9	95,5	95,3
	Plusieurs établissements	6,6		8,3	5,9	5,0	4,1	4,5	4,7
Lycée Privé sous contrat	Un seul établissement	80,3		75,2	70,7	75,1	77,0	76,3	76,3
	Plusieurs établissements	19,7		24,8	29,3	24,9	23,0	23,7	23,7
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public située dans une commune rurale éloignée, 94,9 % sont affectés dans un seul établissement, 5,1 % sont affectés dans plusieurs établissements.

Champ : France métropolitaine + DROM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

enseignants en collège et un quart des enseignants en lycée. Ils sont surreprésentés dans les établissements des petites villes, collèges (36 %) comme lycées (29 %), ainsi que dans les collèges de l'urbain très dense (38 %).

Quels que soient le secteur et le niveau d'enseignement, plus la commune est urbanisée, plus le nombre moyen de collègues enseignants est élevé. Par exemple, dans le premier degré public, on passe d'une moyenne de 5 collègues dans le rural éloigné à 12 collègues dans les petites villes et 14 collègues dans l'urbain très dense ► **Tableau 11**. Il est à noter que près de 3 000 enseignants du premier degré public exercent seuls dans une école à classe unique et n'ont donc aucun collègue enseignant. Cela représente 7 % des enseignants dans le rural éloigné et 3 % dans le rural périphérique, contre moins de 1 % dans les autres territoires. Ce cas de figure n'existe quasiment pas dans le premier degré privé. Ces résultats sont à mettre en parallèle avec la taille des établissements, les grands établissements se trouvant majoritairement dans les grands pôles urbains et les plus petits dans le rural. Cela explique également les différences observées selon le territoire s'agissant du nombre moyen de collègues non enseignants dans les collèges et lycées : de 25 collègues non enseignants pour les enseignants en lycée rural à 60 collègues dans l'urbain très dense, en passant par 39 collègues dans les petites villes.

↳ **Tableau 11 Répartition des enseignants selon le nombre moyen de collègues, pour chaque territoire**

		Rural éloigné	Rural périphérique	Bourg	Petite ville	Urbain périphérique peu dense	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Nombre moyen de collègues enseignants¹									
Premier degré	Public	5	6	9	12	9	11	14	11
	Privé sous contrat	5	6	9	12	9	13	15	12
Collège	Public	22	32	33	46	39	46	45	42
	Privé sous contrat	20	32	30	36	32	46	53	45
Lycée	Public	57		57	79	68	97	109	100
	Privé sous contrat	49		54	50	45	66	79	73
Nombre moyen de collègues non enseignants²									
Collège – Public		10	13	13	20	15	19	21	19
Lycée – Public		25		24	39	31	47	60	52

Éducation & formations n° 102 © DEPP

1. Sont comptabilisés l'ensemble des personnels enseignants ayant une mission d'enseignement dans l'établissement, même si ce n'est pas à temps plein et même si ce n'est pas pour l'année entière. Sont également inclus les directeurs d'école totalement déchargés pour le premier degré.

2. Sont comptabilisés l'ensemble des personnels non enseignants employés par l'Éducation nationale, par exemple les conseillers principaux d'éducation (CPE) ou les assistants d'éducation (AED).

Lecture : les enseignants exerçant dans un collège du secteur public situé dans une commune rurale éloignée ont en moyenne 22 collègues enseignants et 10 collègues non enseignants.

Champ : France métropolitaine + DOM. Ensemble des enseignants rémunérés par l'Éducation nationale, en activité et ayant une affectation en établissements au 30 novembre 2019.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

TERRITOIRES ET TEMPS DE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL

Le choix du territoire dans lequel l'enseignant va travailler n'est pas anodin puisque les conditions de travail sont parfois tributaires de ce même territoire. Outre la taille de l'établissement, le nombre de collègues, et le public accueilli, cela impacte également le temps que l'enseignant met à rejoindre son établissement. En effet, comme tous les actifs, les enseignants ont des temps de trajet plus longs en territoires urbains, compte tenu des vitesses de circulation réduites dans ces zones dues à l'intensité du trafic routier et des encombrements (Coudène & Levy, 2016 ; Zilloniz, 2015). Ils perdent ainsi en temps leur avantage en termes de distance. *A contrario*, les déplacements des enseignants au sein des territoires ruraux sont souvent plus longs en termes de kilomètres, mais pas en termes de temps par la route. Le territoire de résidence a aussi son importance puisque le fait de changer de type de territoire a tendance à rallonger la durée du trajet, l'enseignant risquant alors de cumuler les désavantages du rural et de l'urbain.

La moitié des enseignants du premier degré public à moins de 10 minutes de leur école

En France métropolitaine⁸, les enseignants du premier degré public sont ceux qui travaillent le plus près de chez eux : la moitié vont enseigner dans une école située à moins de 7 kilomètres de leur domicile, un quart étant même à moins de 3 kilomètres

↳ **Tableau 12** p. 416. Ce sont également ces enseignants qui mettent le moins de temps

8. Les résultats présentés dans cette seconde partie ne concernent que les enseignants de France métropolitaine, comme expliqué dans l'**encadré 1** p. 400.

pour rejoindre leur lieu de travail. La moitié d'entre eux travaillent à moins de 10 minutes de leur domicile par la route en heures pleines, et 20 % sont à moins de 5 minutes ↘ **Figure 2**. Cette proximité des enseignants du premier degré avec leur école peut s'expliquer par la répartition spatiale des écoles dans tous les territoires. En effet, trois enseignants du premier degré public sur dix font le trajet au sein d'une seule et même commune ↘ **Tableau 13** p. 418. Au total, sept enseignants sur dix ne changent pas de type de territoire en se rendant sur leur lieu de travail. Ils sont notamment 12 % à résider et travailler dans une commune rurale, contre 7 % dans le privé.

Les enseignants du premier degré privé sont un peu plus éloignés de leur école que ceux du public avec un trajet médian de 13 minutes et 9 kilomètres. Un quart des enseignants du premier degré privé habitent à plus de 20 minutes de leur école, contre 18 % des enseignants du public. En effet, les écoles privées sont moins nombreuses que les écoles publiques, elles sont donc plus dispersées sur le territoire. Ainsi, les enseignants qui exercent et résident dans le même type de territoire sont moins fréquents que dans le public (60 %). Ils sont toutefois un quart à habiter et travailler dans la même commune.

Des enseignants du second degré plus éloignés de leur établissement

La durée médiane des déplacements domicile-établissement par la route dans les lycées est de 16 minutes en heures pleines, soit 6 minutes de plus que pour les enseignants du premier degré ↘ **Tableau 12**. Un quart des enseignants en lycée se rendent dans un établissement situé à moins de 9 minutes de chez eux et à moins de 4 kilomètres. À l'inverse, ils sont 21 % à habiter à plus de 30 minutes de leur établissement contre 16 % pour les enseignants en collège (et moins de 10 % dans le premier degré) ↘ **Figure 2**. Si leurs déplacements sont moins souvent très longs, les enseignants en collège ont toutefois des trajets globalement équivalents à ceux de leurs collègues en lycée avec une durée médiane de 15 minutes et une distance médiane de 10 kilomètres. Les profils de déplacement des enseignants du public et du privé sont similaires.

↘ **Tableau 12** Trajet domicile-travail des enseignants, par secteur et niveau d'enseignement, en minutes et en kilomètres

	Premier degré		Collège		Lycée		Total
	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	
Temps (en minutes)							
1 ^{er} quartile	6	7	9	9	9	9	7
Médiane	10	13	15	16	16	16	13
3 ^e quartile	17	20	24	26	27	27	22
Distance (en kilomètres)							
1 ^{er} quartile	2,8	3,8	4,6	4,1	4,1	3,9	3,6
Médiane	6,8	9,2	10,8	10,9	10,4	9,9	8,8
3 ^e quartile	13,8	17,4	21,2	22,9	23,2	22,6	18,5

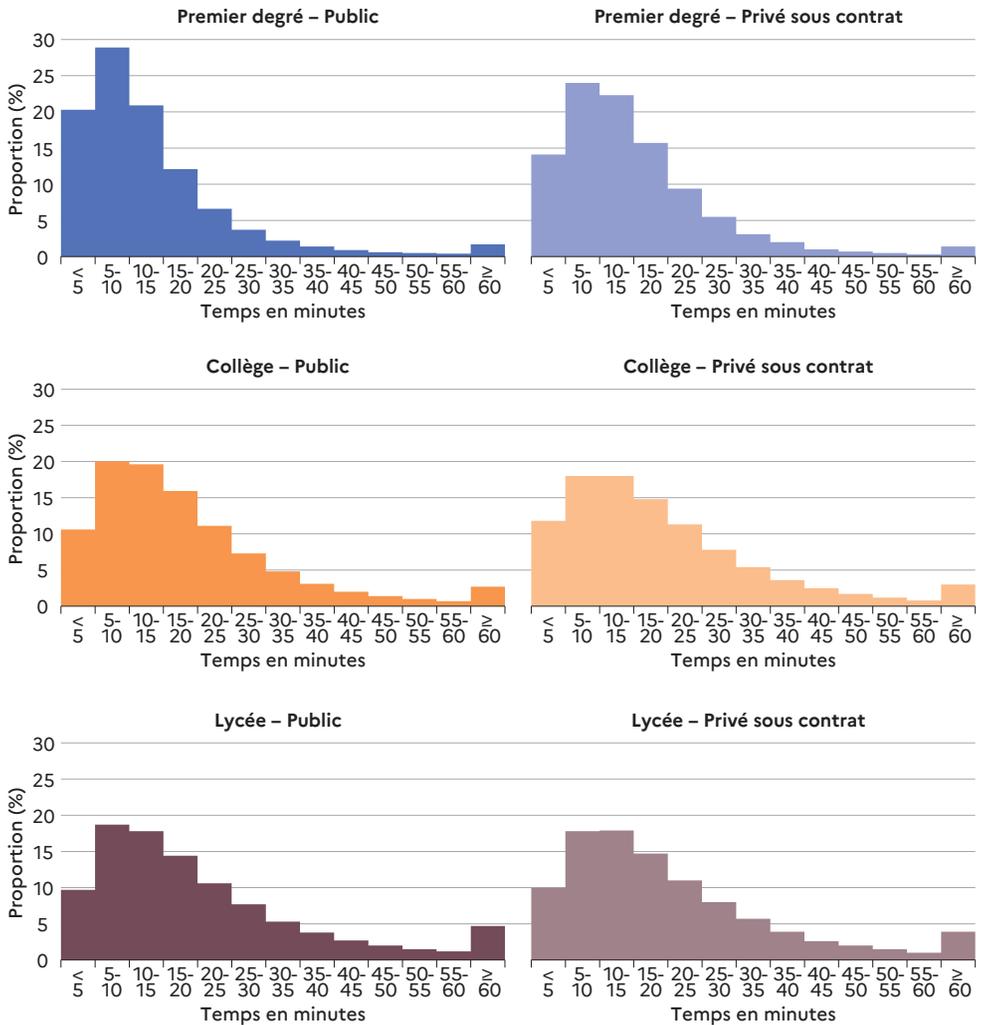
Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : la moitié des enseignants exerçant dans une école du premier degré public met moins de 10 minutes pour se rendre sur son lieu de travail. Un quart met moins de 6 minutes et les trois quarts moins de 17 minutes.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

▼ **Figure 2 Répartition du temps de trajet domicile-travail des enseignants, par secteur et niveau d'enseignement, en minutes**



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public, 20 % mettent moins de 5 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

► **Tableau 13** Types(s) de territoire de résidence et d'exercice de l'ensemble des enseignants, par secteur et niveau d'enseignement (en %)

Territoire de la commune de résidence	Territoire de la commune de l'établissement	Premier degré		Collège		Lycée	
		Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat
Rural	Rural	12,2	7,2	4,2	2,0	0,3	0,5
Rural	Petite ville et bourg	3,0	5,4	5,2	5,2	4,5	2,6
Rural	Urbain dense et périphérique	6,7	9,0	8,7	8,7	8,2	7,9
Rural	Urbain très dense	2,2	2,9	2,2	3,4	4,8	6,2
Petite ville et bourg	Rural	1,8	2,2	0,8	0,5	0,1	0,1
Petite ville et bourg	Petite ville et bourg	3,2	5,2	4,2	4,7	3,6	2,6
Petite ville et bourg	Urbain dense et périphérique	0,7	1,5	1,3	1,8	1,5	1,9
Petite ville et bourg	Urbain très dense	0,2	0,3	0,2	0,5	0,6	0,9
Urbain dense et périphérique	Rural	5,0	4,1	2,3	1,3	0,1	0,4
Urbain dense et périphérique	Petite ville et bourg	0,9	2,2	2,8	3,0	2,3	1,4
Urbain dense et périphérique	Urbain dense et périphérique	21,5	20,7	21,7	20,1	18,8	16,1
Urbain dense et périphérique	Urbain très dense	6,2	7,1	6,2	8,6	10,7	14,0
Urbain très dense	Rural	1,0	0,7	1,0	0,7	0,1	0,3
Urbain très dense	Petite ville et bourg	0,2	0,6	1,2	1,3	1,2	0,5
Urbain très dense	Urbain dense et périphérique	2,9	3,5	7,4	5,7	5,2	3,8
Urbain très dense	Urbain très dense	32,1	27,5	30,6	32,6	38,2	40,7
% même commune		29,3	25,9	20,7	25,5	26,0	28,7

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré public, 12,2 % résident dans une commune rurale et travaillent dans une commune rurale. De plus, ils sont 29,3 % à habiter et à travailler dans la même commune, quel que soit le type de territoire considéré.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

Les établissements du second degré se retrouvent principalement dans les territoires urbains très denses, en particulier les lycées. Ainsi, 31 % des enseignants en collège et 38 % des enseignants en lycée vivent et travaillent dans une commune urbaine très dense ► **Tableau 13**. En étant plus confrontés aux conditions de circulation ralenties dans ces territoires, ils mettent logiquement plus de temps à rejoindre leur établissement que les enseignants du premier degré. De plus, si les communes urbaines denses ou très denses concentrent la majorité des établissements du second degré, les enseignants résident dans des territoires variés. Ainsi, 16 % des enseignants en lycée public effectuent des déplacements vers l'urbain très dense en habitant dans un autre type de territoire. De même, autour de 15 % des enseignants en collège ou lycée effectuent des déplacements quotidiens pour aller travailler dans une commune urbaine dense ou périphérique tout en habitant dans un autre type de territoire. Ils sont notamment près de 9 % à habiter dans une commune rurale. Au total, quatre enseignants du second degré sur dix changent de type de territoire, ce qui augmente d'autant plus leur temps de trajet.

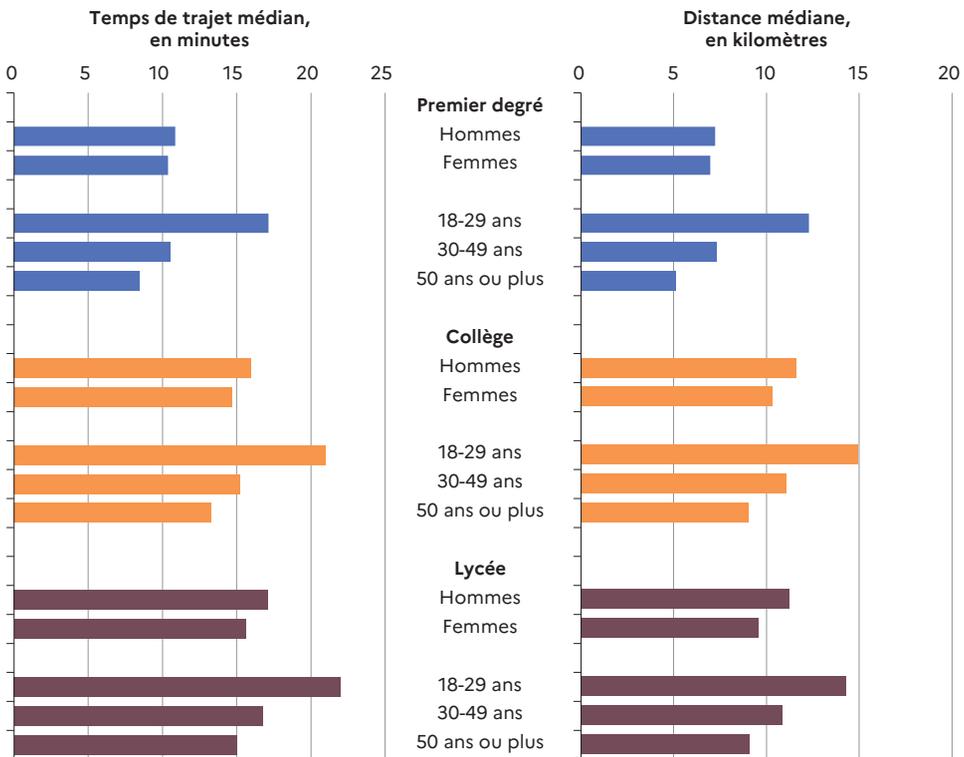
Une plus grande mobilité de la part des enseignants les plus jeunes

Dans le premier degré, public et privé confondus, la moitié des enseignants âgés de 18 à 29 ans travaillent à plus de 17 minutes de chez eux, soit un trajet médian supérieur de

6 minutes aux enseignants de 30-49 ans et de 9 minutes aux enseignants de 50 ans et plus ↘ **Figure 3**. Dans le second degré, la moitié des enseignants les plus jeunes travaillent dans un établissement distant de plus de 20 minutes de leur domicile, contre environ 15 minutes pour les autres tranches d'âge. Ces enseignants habitent et travaillant plus fréquemment dans les espaces urbains où la circulation est plus dense, ils mettent plus de temps pour se rendre sur leur lieu de travail. En effet, 46 % des jeunes enseignants en lycées habitent et travaillent dans des communes urbaines très denses contre 38 % des enseignants des autres tranches d'âge ↘ **Tableau 14** p. 420. Ils sont 41 % contre 30 % dans les collèges et 38 % contre 31 % dans le premier degré à être dans ce cas.

Les jeunes enseignants sont également ceux qui parcourent le plus de kilomètres pour rejoindre leur établissement avec une distance médiane de 12 kilomètres dans le premier degré, 15 kilomètres pour ceux exerçant en collège et 14 kilomètres pour ceux exerçant en lycée, soit 5 à 7 kilomètres de plus que les enseignants de 50 ans ou plus. Ce résultat peut être lié au fait qu'ils habitent moins fréquemment dans la commune où ils travaillent que

↘ **Figure 3** Trajet domicile-travail médian des enseignants selon le sexe et l'âge, par niveau d'enseignement, en minutes et en kilomètres



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants de 18-29 ans exerçant dans une école du premier degré, la moitié réside à moins de 17 minutes et à moins de 12,3 kilomètres de son lieu de travail.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

► **Tableau 14** Types(s) de territoire de résidence et d'exercice des enseignants selon la tranche d'âge, par niveau d'enseignement (en %)

Territoire de la commune de résidence	Territoire de la commune de l'établissement	Premier degré			Collège			Lycée		
		18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus
Rural	Rural	71	12,9	10,5	2,2	4,0	3,8	0,2	0,3	0,3
Rural	Petite ville et bourg	2,6	3,4	3,5	3,0	5,5	5,3	2,9	4,3	3,9
Rural	Urbain dense et périphérique	5,3	7,3	7,1	5,0	9,3	9,0	4,4	8,5	8,3
Rural	Urbain très dense	2,5	2,4	2,0	2,1	2,5	2,5	3,0	5,1	5,3
Petite ville et bourg	Rural	2,0	2,0	1,3	0,9	0,8	0,7	0,1	0,1	0,1
Petite ville et bourg	Petite ville et bourg	2,0	3,3	4,6	2,8	4,2	5,1	3,0	3,2	3,7
Petite ville et bourg	Urbain dense et périphérique	1,0	0,8	0,8	1,3	1,4	1,4	1,4	1,6	1,6
Petite ville et bourg	Urbain très dense	0,4	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,8	0,6	0,8
Urbain dense et périphérique	Rural	5,5	5,3	3,5	2,0	2,2	1,8	0,2	0,2	0,1
Urbain dense et périphérique	Petite ville et bourg	1,9	1,1	0,7	3,4	3,0	2,4	2,6	2,4	1,7
Urbain dense et périphérique	Urbain dense et périphérique	14,3	20,8	26,1	14,4	21,5	23,8	14,3	18,0	19,2
Urbain dense et périphérique	Urbain très dense	7,6	6,6	5,0	6,0	6,9	6,6	7,5	11,2	12,3
Urbain très dense	Rural	2,7	0,9	0,6	1,7	0,9	0,6	0,2	0,1	0,1
Urbain très dense	Petite ville et bourg	1,1	0,2	0,1	2,7	1,2	0,8	2,8	1,1	0,6
Urbain très dense	Urbain dense et périphérique	6,3	2,6	2,6	11,0	6,7	6,2	10,5	5,1	3,8
Urbain très dense	Urbain très dense	37,6	30,5	31,4	41,2	29,7	29,8	46,0	38,1	38,2
% même commune		19,6	27,1	37,7	16,7	20,7	25,5	22,8	25,2	29,1

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants de 18-29 ans exerçant dans une école du premier degré, 71 % résident dans une commune rurale et travaillent dans une commune rurale.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

les autres tranches d'âge : dans le premier degré, cela représente 20 % des enseignants de 18 à 29 ans, 27 % des enseignants de 30 à 49 ans et 38 % des enseignants de 50 ans ou plus. Cependant, les enseignants de moins de 30 ans ne sont pas forcément ceux qui changent le plus de type de territoire : dans les lycées, ils sont moins nombreux à travailler dans une commune urbaine très dense tout en habitant dans un autre type de territoire (11 % contre 17 % dans les autres tranches d'âge).

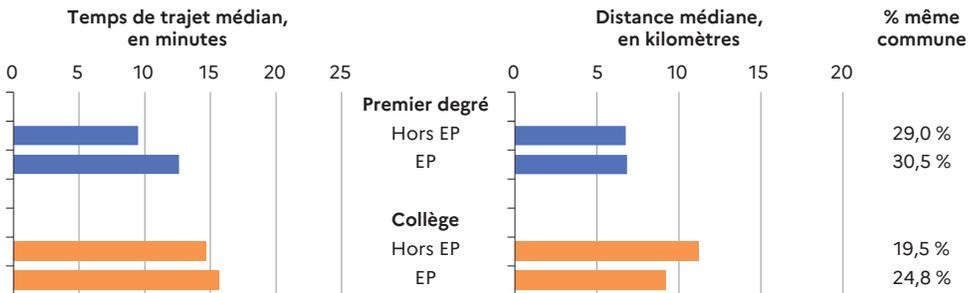
Les types de territoires entre lesquels s'effectuent les déplacements domicile-travail ne diffèrent pas selon le sexe de l'enseignant. Ainsi, le temps de trajet des enseignantes est équivalent à celui des enseignants : la moitié d'entre elles mettent moins de 11 minutes par la route pour rejoindre leur école (10 minutes pour les enseignants), moins de 15 minutes pour rejoindre leur collège (16 minutes pour les enseignants) et moins de 16 minutes pour rejoindre leur lycée (17 minutes pour les enseignants).

Des temps de trajet plus longs pour les enseignants des écoles en éducation prioritaire

La moitié des enseignants exerçant dans une école publique classée en éducation prioritaire habitent à plus de 13 minutes de leur école ↘ **Figure 4**. C'est un peu plus que pour les enseignants hors éducation prioritaire qui font un trajet médian de 10 minutes. Pourtant, dans les deux cas, la distance médiane parcourue est la même (7 kilomètres) et la proportion d'enseignants qui se déplacent au sein de la même commune également (30 %). Ce résultat est donc à mettre en regard de la localisation prépondérante des enseignants en éducation prioritaire dans des zones urbaines très denses. En effet, la moitié des enseignants dans une école classée en éducation prioritaire habitent et travaillent dans une commune urbaine très dense, alors que cela ne représente qu'un quart des enseignants hors éducation prioritaire. Ils sont également plus nombreux à faire un déplacement entre l'urbain dense ou périphérique et l'urbain très dense (13 % contre 4 %). À l'inverse, les enseignants exerçant dans une école publique hors éducation prioritaire résident et travaillent plus fréquemment dans une commune rurale (15 % contre 1 %).

De même, la moitié des enseignants en collège classé éducation prioritaire se déplacent dans l'urbain très dense, contre un quart hors éducation prioritaire. Pourtant, ils mettent autant de temps à rejoindre leur établissement, soit moins de 15 minutes pour la moitié d'entre eux. Le désavantage de la circulation en zone urbaine est ici compensé par une distance médiane plus faible en éducation prioritaire dans le second degré (9 kilomètres contre 11 kilomètres). En effet, les enseignants en éducation prioritaire résident plus fréquemment dans la commune de leur établissement que les autres enseignants (25 % contre 20 %). Par ailleurs, les enseignants en collège hors éducation prioritaire changent plus souvent de type de territoire (41 %) que ceux en éducation prioritaire (32 %). Par exemple, ils font plus souvent la navette du rural vers l'urbain dense et périphérique (10 % contre 5 %).

↘ **Figure 4** Trajet domicile-travail médian des enseignants du public selon le type d'établissement, par niveau d'enseignement, en minutes et en kilomètres



Éducation & Formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré hors éducation prioritaire, la moitié réside à moins de 10 minutes et à moins de 6,8 kilomètres de son lieu de travail.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants du secteur public de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement du secteur public au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

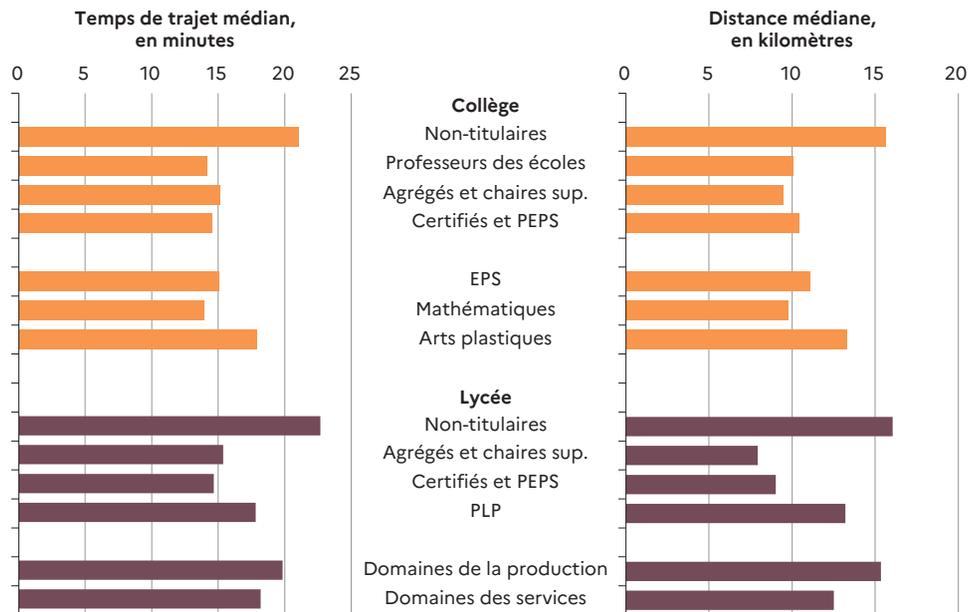
Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

Dans le second degré, les titulaires plus proches de leur lieu de travail que les non-titulaires

Les non-titulaires du second degré sont plus éloignés de leur établissement que les titulaires. La moitié d'entre eux habitent à plus de 16 kilomètres de leur établissement, que ce soit un collège ou un lycée ➤ **Figure 5**. De plus, un non-titulaire sur cinq effectue son déplacement dans un territoire urbain très dense, ce qui augmente encore son temps de parcours ➤ **Tableau 15**. Ainsi, la moitié des non-titulaires en collège effectuent un trajet de plus de 21 minutes, contre 15 minutes pour les différents corps de titulaires. De même, la moitié des non-titulaires en lycée mettent plus de 23 minutes à rejoindre leur établissement, contre 15 minutes pour les certifiés et les agrégés.

Un agrégé sur deux en lycée et deux sur cinq en collège habite et travaille également dans des communes urbaines très denses, contre respectivement 38 % et 30 % des certifiés. Ce sont les enseignants qui parcourent le moins de kilomètres pour se rendre dans leur établissement (distance médiane de 9,5 kilomètres en collège et 8 kilomètres en lycée). Les certifiés ont une distance légèrement plus importante à parcourir, la moitié résidant à plus de 10,5 kilomètres de leur collège ou 9 kilomètres de leur lycée. De plus, les certifiés changent plus fréquemment de type de territoire pour aller travailler. Au final, certifiés et agrégés ont donc un temps de trajet médian équivalent. En revanche, leur discipline de recrutement peut impacter leurs déplacements, certaines disciplines étant plus rares que

➤ **Figure 5** Trajet domicile-travail médian des enseignants selon le corps et la discipline de recrutement, par niveau d'enseignement, en minutes et en kilomètres



Éducation & Formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants non titulaires exerçant dans un collège, la moitié réside à moins de 21 minutes et à moins de 15,6 kilomètres de son lieu de travail.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

d'autres et donc non enseignées dans tous les établissements. Ainsi, en collège, la moitié des professeurs d'arts plastiques résident à plus de 18 minutes de leur établissement, tandis que la durée médiane est de 14 minutes pour les professeurs de mathématiques. En revanche, le fait qu'une discipline soit plus ou moins attractive n'a pas de lien avec la distance domicile-établissement. En effet, les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), discipline très demandée au concours, effectuent un trajet équivalent à celui des professeurs de mathématiques, discipline en difficulté de recrutement.

Ce sont les professeurs de lycée professionnel (PLP) qui sont les plus éloignés de leur lieu de travail parmi les titulaires en lycée, avec une médiane de 13 kilomètres et 18 minutes de trajet. Cela s'explique en partie par une représentation moins importante des lycées professionnels sur le territoire (1 400 à la rentrée 2019) par rapport aux LEGT (2 700). Ainsi,

► **Tableau 15** Types(s) de territoire de résidence et d'exercice des enseignants selon le corps, par niveau d'enseignement (en %)

Territoire de la commune de résidence	Territoire de la commune de l'établissement	Collège				Lycée			PLP
		Non-titulaire	Professeur des écoles	Agrégé ou chaire sup.	Certifié ou PEPS	Non-titulaire	Agrégé ou chaire sup.	Certifié ou PEPS	
Rural	Rural	3,1	1,6	3,1	4,0	0,5	0,1	0,2	0,5
Rural	Petite ville et bourg	4,7	7,6	4,0	5,1	4,2	2,5	4,1	5,2
Rural	Urbain dense et périphérique	6,8	10,9	7,1	8,9	7,4	5,3	8,3	10,3
Rural	Urbain très dense	2,4	3,7	1,8	2,4	4,5	4,5	4,7	6,5
Petite ville et bourg	Rural	0,9	0,3	0,7	0,8	0,1	-	-	0,1
Petite ville et bourg	Petite ville et bourg	3,5	5,6	3,5	4,4	2,7	2,3	3,9	3,7
Petite ville et bourg	Urbain dense et périphérique	1,8	1,2	1,0	1,4	2,1	0,9	1,5	1,9
Petite ville et bourg	Urbain très dense	0,5	0,3	0,2	0,3	0,9	0,6	0,6	0,9
Urbain dense et périphérique	Rural	2,2	0,7	2,0	2,2	0,3	-	0,1	0,3
Urbain dense et périphérique	Petite ville et bourg	3,7	3,1	2,2	2,8	2,9	1,2	2,0	2,7
Urbain dense et périphérique	Urbain dense et périphérique	15,1	23,0	19,3	22,1	14,4	14,6	20,3	19,0
Urbain dense et périphérique	Urbain très dense	6,7	8,7	5,5	6,7	10,7	11,0	10,9	12,9
Urbain très dense	Rural	1,2	0,2	1,0	0,9	0,2	-	0,1	0,2
Urbain très dense	Petite ville et bourg	2,0	1,0	1,3	1,1	2,0	0,7	0,9	1,1
Urbain très dense	Urbain dense et périphérique	8,2	4,7	8,1	7,0	7,1	4,1	4,9	4,5
Urbain très dense	Urbain très dense	37,2	27,4	39,2	30,1	40,1	52,2	37,6	30,1
% même commune		17,8	22,0	24,8	22,0	19,8	33,1	29,0	20,3

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants non titulaires exerçant dans un collège, 3,1 % résident dans une commune rurale et travaillent dans une commune rurale.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

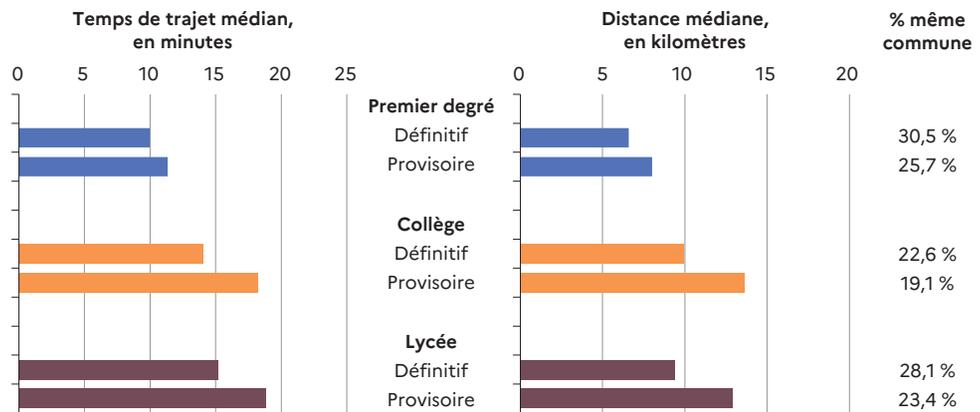
Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

près de la moitié des PLP changent de type de territoire pour se rendre dans leur établissement, contre moins de 40 % des autres titulaires. Ils sont également plus nombreux à changer de commune, au même titre que les non-titulaires. De plus, les spécialités exercées par les PLP ne sont pas forcément présentes dans tous les établissements, ce qui peut jouer sur leur temps de trajet domicile-travail. Par exemple, les professeurs enseignant dans le domaine des services travaillent un peu plus près de chez eux que ceux enseignant dans le domaine de la production (distance médiane de 12,5 kilomètres contre 15 kilomètres). La différence est moins nette en termes de temps de trajet (durée médiane de 18 minutes contre 20 minutes), notamment car les premiers sont plus présents dans les territoires urbains.

Les enseignants affectés provisoirement plus éloignés de leur établissement

Les enseignants titulaires affectés provisoirement résident plus loin de leur établissement que ceux ayant une affectation définitive, en particulier dans le second degré. Pour la moitié de ceux qui enseignent en collège, le trajet en heures pleines par la route dure plus de 18 minutes contre 14 minutes pour les autres (19 minutes contre 15 minutes en lycée) ➤ **Figure 6**. Les enseignants affectés provisoirement sont également ceux qui parcourent le plus de kilomètres : en médiane, ils mettent 4 kilomètres de plus pour rejoindre leur collège ou leur lycée que les enseignants avec une affectation définitive. Ces derniers font plus souvent le trajet au sein de la même commune : 23 % pour les enseignants en collège (contre 19 %), 28 % pour les enseignants en lycée (contre 23 %). Leur éloignement géographique augmente donc le temps de trajet des enseignants affectés provisoirement, plus que les territoires qu'ils occupent. Ainsi, ils n'adaptent pas forcément leur domicile à leur lieu de travail. Les jeunes enseignants sont particulièrement concernés par ces affectations provisoires, ce qui peut également expliquer leurs temps de trajet plus longs.

➤ **Figure 6** Trajet domicile-travail médian des enseignants titulaires selon la modalité d'affectation, par niveau d'enseignement, en minutes et en kilomètres



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : parmi les enseignants exerçant dans une école du premier degré ayant une affectation définitive, la moitié réside à moins de 10 minutes et à moins de 6,6 kilomètres de son lieu de travail.

Champ : France métropolitaine. Ensemble des enseignants titulaires de l'Éducation nationale résidant et travaillant en France métropolitaine, ayant une affectation en établissement au 30 novembre 2019, effectuant une distance inférieure à 200 km.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, panel des personnels issu de BSA, novembre 2019.

CONCLUSION

Cet article met en lumière les apports du système d'information statistique sur les personnels, construit par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir des sources administratives, les données exhaustives qui le composent et la finesse des informations géographiques qu'il contient. Il permet de suivre les parcours de ces personnels, de leur entrée à leur fin de carrière à l'Éducation nationale, en décrivant les postes occupés et la mobilité professionnelle, mais aussi de rendre compte de leurs conditions de travail. Les données du panel des personnels issu de la base statistique des agents (BSA) de l'Éducation nationale permettent ainsi de dresser pour la première fois un portrait général des enseignants dans les territoires. Être plus ou moins expérimenté, avoir plus ou moins de collègues, ou encore habiter plus ou moins loin de son établissement : les caractéristiques des enseignants peuvent varier selon les territoires et l'offre de formation qui y est proposée. La richesse des informations disponibles dans le panel ouvre de multiples perspectives pour continuer à explorer cette thématique.

Bibliographie

Cailly L., Dodier, R., 2007, « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, n° 205, p. 67-80. DOI : doi.org/10.4000/noroi.1266

Chapoulie J.-M., 1987, « Condition économique, mode de vie et carrières professionnelles », in *Les professeurs de l'enseignement secondaire. Un métier de classe moyenne*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 217-260.

Coudène M., Levy D., 2016, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première*, n° 1605. www.insee.fr/fr/statistiques/2019022

Delhomme B., 2020, « L'origine sociale des enseignant.e.s comparée à la population active occupée en 2015 », *Éducation & formations*, n° 101, DEPP-MENJS.

DEP-MENESRIP, 1995, « Le système éducatif en milieu rural », *Éducation & formations*, n° 43.

DEPP-MENJ-MESRI, 2019a, *Bilan social du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse 2017-2018, Enseignement scolaire*, Paris.

DEPP-MENJ-MESRI, 2019b, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Paris.

Dubois Y., 2020, « Début de carrière des professeurs des écoles. Une insertion professionnelle adaptée versus contraintes de gestion », *Éducation & formations*, n° 101, DEPP-MENJS.

Duquet-Métayer C., Monso O., 2019a, « Typologie des communes rurales et urbaines : méthodologie de construction », *Document de travail*, Série « Méthodes », n° 2019-M03, DEPP-MENJ.

Duquet-Métayer C., Monso O., 2019b, « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », *Note d'Information*, n° 19.35, DEPP-MENJ.

Feuillet P., Duquet-Métayer, C., Jouannic, M., 2019, « Enseigner, un métier de proximité », *Note d'Information*, n° 19.27, DEPP-MENJ.

Thomas J.-E., 2021, « L'expérience des enseignants du second degré dans les territoires », *Éducation & formations*, ce numéro, DEPP-MENJS.

Zilloniz, S., 2015, « Les temps de déplacement entre domicile et travail », *DARES Analyses*, n° 081.